

**La commission mixte entre l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR-France) et l'ANRT a tenu sa 7ème réunion annuelle fin septembre dernier à Paris. Les deux parties ont reconduit leur accord de coopération pour une nouvelle période de 5 ans.**

Cette coopération bilatérale porte sur l'ouverture aux pays africains francophones, l'organisation de réunions préparatoires aux conférences sur les radiocommunications et de séminaires sur les métiers de la gestion et du contrôle du spectre au profit de ces pays.

D'autres sujets ont été également à l'ordre du jour tels que le dividende numérique et la télévision numérique terrestre l'introduction des réseaux LTE et l'exposition du public aux champs électromagnétiques.

L'ANFR et l'ANRT ont également discuté de l'organisation de plusieurs stages et visites de travail au profit des cadres des deux Agences. Ces stages portent notamment sur les nouveaux modes de gestion des fréquences pour tenir compte de la généralisation des nouvelles technologies numériques.

[Lire le communiqué de presse](#)

[Retour](#)

**Source URL:** <https://www.anrt.ma/lagence/actualites/gestion-du-spectre-des-frequences-lanrt-et-la-nfr-reconduisent-leur-accord-de>